

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 527 prescrivant suspension du permis de conduire.

n° 527

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

3 avril 1965

Numéro JO

n° 5 du 01/05/1965

Date du numéro

1 mai 1965

TEXTE INTÉGRAL

Le permis de conduire n° 229, délivré le 27 avril 1962 au sieur Ayaleh Biru Adguer, éthiopien, né à Godjame (Ethiopie) en 1929, fils de Biru Adguer et de Debritou Zeolde, chauffeur propriétaire de taxi, demeurant à Djibouti, quartier n° 1, boulevard n° 7, maison n° 18, est suspendu conformément aux dispositions de l'article 129 de l'arrêté n° 479 en date du 14 avril 1962.